



HAL
open science

Intersectionnalité et théorie française des rapports de pouvoir: une relation critique?

Thomas Beaubreuil

► **To cite this version:**

Thomas Beaubreuil. Intersectionnalité et théorie française des rapports de pouvoir: une relation critique?. Vera Kallenberg; Jennifer Meyer; Johanna M. Müller. Intersectionality und Kritik. Neue Perspektiven für alte Fragen, Springer Fachmedien Wiesbaden, pp.181-195, 2013, 978-3-531-93168-5. 10.1007/978-3-531-93168-5_9. halshs-03959875

HAL Id: halshs-03959875

<https://shs.hal.science/halshs-03959875>

Submitted on 27 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Intersectionnalité et théorie française des rapports de pouvoir : une relation critique ?

« Si " l'immigration des idées ", comme dit Marx, se fait rarement sans dommage, c'est qu'elle sépare les productions culturelles du système de repères théorique par rapport auxquels elles se sont définies, consciemment ou inconsciemment, c'est-à-dire du champ de production balisé par des noms propres ou des concepts en *-isme* qu'elles contribuent toujours moins à définir qu'il ne les définit », Pierre Bourdieu, « Sur le pouvoir symbolique », revue des *Annales*, 1977.

Ce texte aurait pu s'intituler « l'intersectionnalité au prisme de la recherche critique en France ». Son objectif est de présenter schématiquement le débat sur « l'articulation des variables sociales » tel qu'il s'est développé dans le champ des sciences sociales françaises et plus particulièrement dans le cadre des études critiques. Les recherches se centrant sur la dimension « ethnique » ou encore « raciale » des rapports sociaux se sont considérablement développées en France, au cours des années 1990 et 2000¹. Cette « arrivée » progressive dans le paysage des sciences sociales hexagonales a été perçue comme une « rupture » que cela soit du côté de ses partisans ou de ses opposants et l'on a pu assister à une mise en confrontation de ces « nouvelles variables »² avec les « variables historiques » de la discipline : les classes sociales, le genre, la nation, la modernité. En répondant au souci d'analyser conjointement « nouvelles » et « anciennes variables » et donc à la nécessité d'envisager leur enchevêtrement et leurs *interactions réciproques* tels qu'ils se manifestent à l'état pratique et cela indépendamment des catégories de classement imposées par les sens communs, l'approche « intersectionnelle » est apparue dans un premier temps comme un moyen de dépasser ces nouveaux clivages. Néanmoins, la notion, issue du débat étasunien et importée en France dans le courant des années 2000, n'a pas été reçue telle quelle et a soulevé plusieurs discussions qui restent encore largement ouvertes. En l'état actuel, force est de constater que les études empiriques l'ayant mis en œuvre restent rares.

1- De la concurrence entre les « variables »...

Le « problème » suscité par l' « arrivée » des « nouvelles variables » en France a été à peu près posé dans les termes suivants : la « dimension ethnique » (ou « raciale ») est-elle demeurée inaperçue en raison de la « cécité » de l'idéologie républicaine à l'encontre des

¹ L'ouvrage *De la question sociale à la question raciale* (2006) dirigé par Eric et Didier Fassin a beaucoup fait parler de lui et incarne cette évolution désormais formalisée du débat (même si les contributions qui composent cet ouvrage collectif ont des positions parfois très divergentes sur la question) ; Fassin D., Fassin É. (dir.), 2006, *De la question sociale à la question raciale : représenter la société française*, Paris, La Découverte. Un panorama des débats suscités par l'usage des catégories « ethniques » au sein de la sociologie française a été effectué par la *Revue française de sociologie* en 2008, sous la direction de Georges Felouzis ; Felouzis G. (coord.), 2008, « L'usage des catégories ethniques en sociologie », Dossier-débat in *Revue française de sociologie*, n°49-1, pp.127-167. La même année, *Sociétés contemporaines* consacre un numéro thématique à la question de l'« ethnicisation » des rapports sociaux, coordonné par Nicolas Jounin, Elise Palomares et Aude Rabaud (Jounin N., Palomares E., Rabaud A. (coord.), 2008 « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires » *Sociétés Contemporaines*, n°70). Toujours la même année, l'ouvrage *La Condition noire* de l'historien Pap Ndiaye a également accompagné cette dynamique (Ndiaye P., 2008, *La Condition noire*, Paris, Calmann-Lévy).

² Les variables « ethnique » et « race » ne sont pas exactement « nouvelles » ce qui est nouveau c'est la mise en concurrence de la « classe » et de la « race » pour lire la « société française » actuelle.

« minorités » et du primat accordé à la catégorie « classe » chez les marxistes ? Ou bien au contraire contribue-t-elle à masquer la continuité des structures populaires, sous les apparences de la « nouveauté » ? Ces appréhensions possibles des mondes populaires opposent entre elles plusieurs types de « solidarités » : il y a d'un côté l'idée que la forme pertinente d'agrégation des catégories subalternes est celle du « communautarisme culturel » (thèse culturaliste) et de l'autre, l'idée que la classe socioéconomique transcende les « cultures communautaires » (thèse marxiste) ou encore que la « communauté nationale » dépasse les « particularismes culturels » (thèse « républicaine »).

La thèse marxiste avance l'idée que dans une certaine mesure ce sont les « cultures » elles-mêmes qui masquent la continuité des « structures profondes » ou « élémentaires » de la condition populaire : dans ce cas, la condition populaire est avant tout *une position économique et matérielle* qui génère ensuite une « culture de classe », elle-même déterminée par la « culture dominante » et plus ou moins ajustée à la « culture de masse ». La thèse « républicaine » est une thèse intégrationniste de type égalitariste, moderniste et universaliste : les « structures ethniques » sont des agrégats de la « tradition » par définition antinomiques avec le « progrès » et la « nation », dans lesquels elles doivent se dissoudre. La thèse « culturaliste » considère que les positions marxistes et « républicaines » conduisent à dénier³ la réalité des « cultures ethniques » : la condition subalterne est avant tout *une position culturellement et symboliquement disqualifiée* ou *minoritaire*, à laquelle peut ou non venir se greffer la différenciation socioéconomique. Politiquement, ces deux thèses induisent également deux options possibles : d'une part la légitimation des « minorités stigmatisées » (*position relativiste*), d'autre part l'assimilation égalitaire de toutes les composantes du corps social (*position universaliste* dans laquelle se retrouvent en partie marxistes et républicains). Dans les deux cas, les questions sont posées de manières presque axiomatiques sans que l'on ne cherche vraiment à s'interroger d'un côté sur la réalité de l'autonomie des dites « structures ethniques » ou « raciales » vis-à-vis des « structures économiques » et « culturelles » populaires ; ou à analyser, d'un autre, ce qu'il reste de spécifique aux groupes ethniquement désignés lorsqu'on les a replacé dans leur dimension « populaire »...

On peut également observer que ces deux « systèmes d'analyse » se réfèrent plus ou moins directement à deux interprétations possibles du sens actuel de l'histoire : ou bien la société française se normalise au sein du système occidental dominant et entre, avec un temps de décalage, dans la réalité des conflits de « races », de la ghettoïsation des « minorités ethniques » et de leur discrimination (ségrégation) symbolique et matérielle. Ou bien, la continuité des structures populaires est elle-même masquée par cette nouvelle vision de la question sociale ainsi plaquée sur une réalité qui ne lui correspond pas (cependant, il faut alors reconnaître à tout le moins les effets performatifs du nouveau langage). Voilà en partie les raisons qui m'ont poussé à réaliser cette étude sur la réception de la notion d'intersectionnalité en France. Tout d'abord, la notion d'« ethnie » en elle-même n'était pas réellement opérante sur mes terrains d'étude (les cités HLM, les quartiers populaires⁴). Ensuite, il me semblait impossible d'évacuer la question de l'assignation/identification dite « raciale » du groupe d'une part (« racisme vécu »), et la réalité des cultures de la migration d'autre part.

J'ai choisi de présenter le débat suscité en France par la notion d'intersectionnalité à partir de deux textes. Ces deux textes convergent vers un certain nombre d'éléments communs qui dessinent une approche « française » de la réalité empirique désignée par la notion. Le

³ Lagrange H., 2010, *Le Déni des cultures*, Paris, Le Seuil.

⁴ L'auteur effectue actuellement une thèse sur les usages de l'espace domestique et public dans les quartiers populaires au Centre européen de sociologie et de science politique (CNRS, Paris 1, EHESS).

premier texte⁵ est un article de la sociologue Céline Bessière. A partir d'une étude de l'historiographie américaine consacrée aux « femmes du sud », l'auteure y dresse une cartographie assez complète des approches conceptuelles avec lesquelles sont actuellement pensées les interactions entre la position socioéconomique, le genre et la « race ». Le deuxième texte⁶ est de la philosophe Elsa Dorlin. Il initie un travail de construction épistémologique et critique de l'intersectionnalité qui lui aussi nous a paru révélateur d'une certaine approche convergente de la question. Elsa Dorlin observe pour commencer que la principale discussion théorique soulevée en France par l'approche intersectionnelle a été celle de l'articulation des différents régimes de domination entre eux : comment penser les catégories de classe, de genre et de « race » sans les isoler les unes des autres ? Autrement dit, comment articuler les « variables » sans en effacer une au profit de l'autre, sans, par exemple, opposer la « classe » et la « race » mais en restituant, au contraire, la complexité de leurs interactions réciproques telle qu'elle se réalise dans la pratique ?

2- Consubstantialité, imbrication, articulation : faire dialoguer les variables entre-elles.

Le premier travail opéré en quelque sorte par l'approche intersectionnelle serait donc un travail de décloisonnement : il ne s'agit plus d'appréhender les « variables » séparément comme des entités clairement distinctes, mais au contraire de penser leurs interrelations. Jusque dans les années 1990, les dominations auraient été pensées en France à partir d'une logique de l'« encastrément » qui hiérarchisait et subordonnait les dominations entre elles de manière artificielle⁷. L'idée d'une prédominance des variables les unes sur les autres, issue des luttes politiques et de la division du travail scientifique, aurait conduit à une impasse épistémologique qui sévirait encore dans un certaine mesure aujourd'hui (comme tendrait à le montrer actuellement les questionnements du type « est-ce le genre ? », « est-ce la classe ? », « est-ce racial ? »).

Les deux textes convergent également sur la nécessité de déconstruire les différentes approches qui continuent à penser les catégories comme des entités « statiques » décontextualisées de leur matérialisation historique et sociologique (« noirs », « blancs », « ouvriers », « femmes », « hommes » etc.). Pour Elsa Dorlin, le but est alors de construire une approche critique des outils conceptuels développés par le *black feminism*. Ces outils se séparent selon elle en deux catégories d'approches qui correspondent à deux temps de l'histoire du mouvement. Premièrement, une approche qu'elle qualifie de « mathématique » et qui correspond à la thèse du cumul ou « somme » des dominations (*double burden*). Une des premières manières de décrire la position des femmes noires aux Etats-Unis fut en effet de postuler que la classe, le genre et la « race », s'additionnent. Les « oppressions » que les femmes noires subissent s'ajouteraient les unes aux autres. Dit autrement, les dominations se renforceraient mutuellement. Or Céline Bessière, dans son article consacré aux débats historiographiques sur les « femmes du sud », montre que l'on a pu aussi avancer la thèse que les dominations s'atténuent entre elles ou que leur croisement peut neutraliser l'une ou l'autre. L'histoire de l'esclavage révèle que ce dernier a parfois tempéré le pouvoir des hommes noirs sur les femmes noires ou que le genre a pu atténuer la pression de l'esclavage sur les femmes noires. Dans ce cas, les dominations peuvent se cumuler ou s'atténuer entre elles. Pour Elsa Dorlin et Céline Bessière cette théorie n'est pas valide dans le sens où l'addition/soustraction des oppressions présuppose une homologie entre elles et permet de dresser des équivalences :

⁵ Bessière C., 2003, « Race/classe/genre. Parcours dans l'historiographie américaine des femmes du Sud autour de la guerre de Sécession », *Clio*, numéro 17. <http://clio.revues.org/index591.html>.

⁶ Dorlin E., 2005, « De l'usage épistémologique et politique des catégories de sexe et de race dans les études sur le genre », *Les Cahiers du Genre*, n°39, pp. 85-107.

⁷ Bessière C., op. cit.

« Elle isole chaque rapport de domination et définit leur relation de manière arithmétique »⁸. Le mouvement qui d'abord dissocie les dominations puis les réarticule sous le mode de l'addition/soustraction est en fait un artéfact de la pensée qui sépare les dominations de manière artificielle : « hommes » et « femmes » ne sont pas des catégories autonomes séparables de la classe ou de la « race ». L'analyse « additive » passe à côté des modalités historiques des dominations. Autrement dit, les rapports de domination ne sont pas séparés et cumulatifs mais simultanés, il est donc impossible de les dissocier. Les dominations ne sont pas déconnectées mais s'entrecroisent.

C'est ici qu'intervient le concept d'intersectionnalité qui correspondrait en quelque sorte à un second âge de la pensée des articulations dans le *black feminism*. Elsa Dorlin qualifie l'approche intersectionnelle de « géométrique ». Le concept formé par Kimberlé Crenshaw⁹ cherche à comprendre l'« entrecroisement » ou « intersection » des rapports de pouvoir dans lesquels s'inscrivent les « femmes noires ». La « cartographie » de leur position montre qu'elles se situent en-dehors des mobilisations anti-racistes et féministes. Cette position d'entre-deux remettrait donc en question les fondements mêmes de ces mobilisations. Pour Crenshaw l'intersectionnalité des rapports de pouvoir est donc elle-même une structure de la domination qui disqualifierait les luttes contre le sexisme et le racisme¹⁰. Selon Elsa Dorlin, cette approche, pour opératoire qu'elle soit dans un contexte socio-historique précis, présente néanmoins le problème de définir les rapports sociaux en terme de « secteurs d'intervention ». Cela implique que les femmes qui subissent plusieurs types de domination se retrouvent dans des secteurs isolés : les marges, les angles morts des grandes luttes. Or, cette définition isole et tend à rendre cohérentes des positions socialement disparates. Elle contribue ainsi une fois de plus à réifier de nouvelles catégories comme les « femmes noires », alors même que leur définition est mouvante et dépendante des conditions historiques dans lesquelles elle se concrétise. En d'autres termes, l'intersectionnalité version Crenshaw tendrait à produire une représentation statique des relations de pouvoir et des positions dominées. Elle conduirait à « sectoriser » les oppressions, de la même manière que le discours dominant enferme les catégories dominées dans des identités stigmatisées et fabrique de l'Autre, de la différence.

Aussi bien dans le cas de l'approche « mathématique » que de l'approche « géométrique », on reste, selon Elsa Dorlin, dans une conception « formaliste » et « fixiste » des catégories dominées qui empêchent de les saisir dans leur configuration historique, telle qu'elles s'effectuent concrètement et non de manière abstraite. C'est à ce moment qu'entre en scène la notion de « rapports sociaux consubstantiels » travaillée par la sociologue Danièle Kergoat¹¹ afin de penser justement de manière « non formelle l'entremêlement des rapports de pouvoir »¹². Conçu au départ pour l'analyse des rapports entre genre et classe, le concept va être réutilisé et étendu aux rapports de genre, de classe et de « race ». La notion de « rapport social » renvoie chez la sociologue à l'idée que les positions dominées ne sont pas fixées une fois pour toutes mais issues d'une dynamique permanente de rapports de force. Ces rapports de force traverseraient tout l'espace social et se cristalliseraient progressivement en « enjeux » autour desquels « les êtres humains sont en confrontation permanente pour produire de la société, pour la reproduire ou pour inventer de nouvelles façons de penser et d'agir »¹³. Ces

⁸ Dorlin E., op. cit. p. 91.

⁹ Crenshaw K. W., 2005, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », dans *Cahiers du genre*, n°39, pp. 51-82.

¹⁰ Cette critique des mouvements féministes et antiracistes a été à l'origine du développement de la *Critical Race Theory* « qui entend montrer comment les dispositifs législatifs de lutte contre les discriminations réifient des catégories exclusives, telles que le sexe, la race ou la classe » (Dorlin, 2009).

¹¹ Kergoat D., 2005, « Penser la différence des sexes : rapports sociaux et division du travail entre les sexes », in *Femmes, genre et sociétés*, dir. Margaret Maruani, Paris, La Découverte, coll. L'état des savoirs, pp. 94-101.

¹² Dorlin E., op. cit., p. 92, note 1.

¹³ Kergoat D., op. cit., p. 95.

« enjeux » sont, selon elle, constitutifs des catégories de la différence. Autrement dit, les catégories ne peuvent être saisies comme telles, c'est le processus historique et culturel des rapports de forces dont elles sont issues qui permet de les rendre intelligibles. Dans cette perspective ce n'est pas la domination qui crée des tensions à partir de catégories qui lui sont préexistantes, et dont elle se saisit, mais c'est le jeu de pouvoir lui-même qui crée les catégories. Il n'est par conséquent pas possible d'isoler chaque rapport de pouvoir de cette dynamique d'ensemble : « *les rapports sociaux sont multiples et aucun d'entre eux ne détermine la totalité du champ qu'il structure* »¹⁴. Ils sont donc au contraire « consubstantiels », dans le sens où ce n'est qu'en les envisageant ensemble que l'on peut appréhender la dynamique de leur « engendrement » spécifique.

Cette définition de l'articulation des variables en termes d'« imbrication » (ou d'« intrication ») « consubstantielle », fait aujourd'hui, et pour le moment, l'objet d'un certain consensus en France. Là où l'« intersectionnalité » cherche à saisir la pluralité des interactions catégorielles, la notion de « consubstantialité » se penche davantage sur la genèse et les conditions de possibilité des catégories. Avec elle, la problématique théorique se déplace : les dominations deviennent le produit de configurations spécifiques, historiques et concrètes ; ce que Kergoat nomme des « systèmes intégrés ». Céline Bessière propose également d'avoir recours à la notion de « configuration », développée par Norbert Elias¹⁵. Pour Elsa Dorlin, la question devient alors : comment penser les dominations dans la diversité de leurs matérialisations historiques et sociologiques ? Et cela dans une perspective « critique » ; c'est-à-dire en tenant compte des *conditions de possibilité* pratiques et théoriques d'une telle pensée...

3- Les conditions d'une approche critique des variables.

L'un des premiers « effets » de l'approche « intersectionnelle » sur le débat en France a été par conséquent de mettre en avant des catégories jusqu'ici impensées par les taxinomies traditionnelles (« femmes », « de couleur », des « classes populaires »). Néanmoins, la réflexion sur ces figures presque paradigmatiques de la domination semble avoir ouvert (ou rouvert) ensuite une discussion plus générale sur les rapports de pouvoir ainsi que sur les usages et la fabrique des catégories altérisées. Dans le premier mouvement de la réflexion, l'objectif était de montrer que certaines catégories ne rentraient complètement dans aucune des variables institutionnelles mais appartenaient pourtant à chacune d'entre elles. Les « femmes noires des classes populaires » ne se retrouvaient ni dans le féminisme blanc des classes moyennes et supérieures, ni dans le mouvement noir masculin et pourtant elles étaient bien à la fois « femmes » et « noires ». Les risques politiques du premier mouvement, étaient alors de procéder à une fragmentation des luttes, déjà elles-mêmes compartimentées, en confortant ainsi la critique récurrente de la « désunion », systématiquement adressée aux acteurs de l'émergence des « nouvelles variables ». Elsa Dorlin observe par ailleurs que l'approche « intersectionnelle » ou « géométrique » revient en quelque sorte à « renaturaliser » le genre à partir de sa racialisation. La racialisation du genre à laquelle procède le *black feminism* contribue en effet à produire de nouvelles catégories qui mettent à mal le « sujet » même du féminisme fondé sur une représentation universaliste « des femmes ». Néanmoins, en voulant ainsi dé/essentialiser le sujet du féminisme il le « re/naturalise » en une multitude de sous-catégories réifiées : « femmes noires », « femmes voilées », « femmes migrantes »... Or, ces nouvelles catégories ne peuvent être envisagées sans les liens qu'elles entretiennent avec les taxinomies dominantes, puisque leur définition même est construite par rapport à la norme de référence. Autrement dit, les instruments

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Elias N., 1991, *La Société des individus*, Fayard.

d'affirmation mis à la disposition des catégories dominées constituent des instruments de domination et d'aliénation. Ils les enferment dans une définition d'elles-mêmes qu'elles ne peuvent que difficilement contrôler (songeons par exemple aux « filles voilées »). Elsa Dorlin parle, en reprenant une terminologie foucauldienne, de « ruse de la raison dominante » qui impose aux « dominés » les termes mêmes par lesquels ils se pensent comme sujets politiques : « *la domination fonctionne comme un monde historiquement déformé dans lequel ces derniers sont contraints de se réfléchir* »¹⁶, elle impose aux dominés « *les modalités pratiques et discursives de leur émancipation* »¹⁷.

Nous rejoignons ici une interrogation désormais classique dans la sociologie française, celle de la définition des catégories subalternes ; analysée notamment par les sociologues Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, dans l'ouvrage *Le Savant et le Populaire*¹⁸. Le pouvoir normatif du point de vue dominant induit, dans le même temps, une « hétéronomie » des catégories dominées, soit le fait qu'elles se définissent à partir d'une norme qui leur est étrangère (aliénation). Norme à partir de laquelle elles tentent justement de s'émanciper afin de construire leur « autonomie » vis-à-vis de la culture dominante. Dans le même registre d'idée, Elsa Dorlin observe que la réappropriation par les dominés des catégories de la domination est elle-même déterminée par la dissymétrie des rapports de force et par la capacité inégale des différentes parties à imposer leur propre définition. Suffit-il dès lors de déconstruire les catégories pour enrayer cette logique ? Elsa Dorlin et Céline Bessière semblent diverger sur ce point. Pour Céline Bessière l'approche déconstructiviste permet de dé/essentialiser et dé/naturaliser les catégories et de montrer en quoi elles forment des constructions sociales, historiques, arbitraires et instables, c'est-à-dire des « *outils de polarisation de la domination et du pouvoir* »¹⁹, comme l'explique Jacques Derrida dans *De la grammatologie*²⁰. Elsa Dorlin pense également que les « *effets contradictoires* » produits par la binarité des termes sont la condition de possibilité de leur exploitation. Cependant, elle note que si l'objet même du déconstructivisme est de défaire l'approche fixiste et naturaliste des construits sociaux, il ne parvient pas à sortir de cette impasse puisque déconstruire les catégories dominées revient à les utiliser sans proposer d'autre langage ou « cadre d'intelligibilité » (ce que tendrait à montrer les effets paradoxaux de l'usage des catégories raciales). L'approche post-structuraliste contribuerait ainsi à perpétuer et maintenir la logique de la domination en lieu de prendre pour objet cette même logique.

C'est sous cet angle qu'il faut, semble-t-il, saisir la réticence de nombre de chercheurs français vis-à-vis de la catégorie « race ». Pour Céline Bessière et Elsa Dorlin, la catégorie ne peut être importée en France sans être adaptée. En invitant à sortir des approches catégorielles statiques, réifiées et déconnectées entre elles, l'approche en termes de « consubstantialité » pose la question de la validité de la catégorie « race » comme outil d'analyse des rapports sociaux. Dans quelle mesure peut-elle être dissociée de l'« identité idéologique » à laquelle elle renvoie, se demande Elsa Dorlin ? Dit autrement, son utilisation est-elle en mesure de déconstruire la racialisation des rapports sociaux ? Pour la philosophe, l'influence des travaux anglophones sur la recherche francophone d'une part, l'influence de la culture « *made in US* » sur les représentations collectives d'autre part ont contribué à la circulation d'un lexique de la « race », y compris chez les jeunes victimes du racisme. Les expressions même de la révolte en sont affectées et l'ont assisté à un déclin de la catégorie « bourgeois » au profit de la catégorie « blanc » (et pourrait-on ajouter « Français »), alors même que la société française

¹⁶ Op. cit. p. 96

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Grignon C., Passeron J. C., 1989, *Le Savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil - Gallimard.

¹⁹ Op. cit. paragraphe n°5.

²⁰ Derrida J., 1967, *De la grammatologie*, Paris, éditions de Minuit.

n'a historiquement pas vécu une situation d'*apartheid* et ne connaît pas, du moins pour le moment, de stricts équivalents des ghettos noirs et latinos aux Etats-Unis²¹. Certes, la « République » s'est construite en partie sur une conception racialisée de la société, puisqu'il s'agissait d'assimiler les différences en un seul modèle racial jugé de fait comme supérieur et donc d'imposer sa norme « raciale » (celle de l'homme blanc). Néanmoins, l'on ne peut transposer telle quelle l'histoire raciale des Etats-Unis dans le cadre français, sans risquer de plaquer une modèlè enchâssé dans une histoire particulière sur une situation tout à fait différente. Pour le dire différemment, nous sommes pris entre deux effets d'imposition : d'une part un processus endogène à la société française dans lequel la construction sociale du groupe national s'est effectuée indépendamment de la catégorie « race », même si elle reposait sur une conception notamment racialisée ou mieux « raciale-centrique » de la norme de référence²² ; d'autre part, l'influence exogène de catégories issues de la culture anglophone, transposées de manière dé/historicisées dans les représentations nationales et contribuant à produire du racial ou du moins des représentations racialisées.

Au niveau de la recherche, ce processus a contribué au développement d'études consacrées au racisme soit, comme le note Elsa Dorlin, à la « race » définie comme « *catégorie d'analyse d'un rapport de pouvoir* »²³. Cette attention aux « *modalités de racialisation des différences sociales* »²⁴ aurait, selon la philosophe, participé à la réintroduction ou importation dans le débat du terme de « race » et au développement de ce qu'elle nomme « *une nouvelle forme de raciologie* ». Deux postures principales se dégageraient de ce processus. Premièrement, nous trouverions « *les partisans d'une utilisation descriptive du terme « race » pour désigner un type particulier de rapports sociaux* »²⁵ : le racisme. Auquel cas la « race » est considérée comme une catégorie au même titre que la classe ou le genre. Deuxièmement, il y aurait « *ceux qui critiquent la banalisation d'une catégorie de la domination* »²⁶ et pensent que sa sociologisation en catégorie sociale et construite n'est pas suffisante pour justifier son emploi. Nous serions donc, pour le moment, confrontés à deux choix possibles : ou bien accepter les termes de la dialectique « *imposition stigmatisante/réappropriation subversive* » des catégories altérisées, c'est-à-dire des termes dans lesquels s'accomplissent les rapports de pouvoir ; ou bien déconstruire les mécanismes de la domination en élaborant un autre langage que celui de la domination. Pour Elsa Dorlin il s'agit alors « *d'élaborer un dispositif d'analyse qui saisisse les modalités par lesquelles le rapport de domination utilise le « sexe » et la « race » comme des opérateurs, des instruments par lesquels ce rapport se perpétue et se maintient* »²⁷. Au-delà, c'est donc la question du pouvoir qui est posée.

4- L'approche intersectionnelle et la théorie française des rapports de pouvoir.

Les « nouvelles variables » ont chacune émergé tour à tour au sein d'un univers de représentation dont elles étaient absentes et qui les masquait : d'abord le genre, puis la « race », puis l'intersection du genre, de la classe et de la « race ». Ce n'est pas un hasard si la genèse de l'intersectionnalité s'accomplit dans la réunion du genre, de la classe et de la « race » à laquelle procède le *black feminism*. L'analyse de l'articulation des dominations

²¹ Wacquant L., 2006, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, La Découverte, Paris.

²² Voir à ce sujet : Dorlin E., 2004, *Au Chevet de la Nation. Sexe, race et médecine, XVIIe-XVIIIe s.*, Thèse en Philosophie - dir. Pierre-François Moreau, Université de Paris IV - Sorbonne, 2 décembre 2004 ; ainsi que l'ouvrage tiré de cette recherche : *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, textes à l'appui, La Découverte, 2006.

²³ Op. cit. p. 96.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Op. cit. p. 97.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Op. cit. p. 98.

arrive après les différents cycles d'émergence des nouvelles variables. Elle implique, de fait, de chercher à nouer ou renouer les fils des différentes sources de domination compartimentées ou arbitrairement divisées et mises en concurrence par leur histoire politique et scientifique. La systématisation ou mise en système des inégalités à laquelle elle procède opère d'elle-même, et c'est là peut être le fait le plus intéressant, à un changement notable de point de vue. Il ne s'agit plus d'une logique d'étude du « fait minoritaire » (*minority studies*) ou des « marges » pour reprendre l'expression de *Crenshaw* mais de chercher à objectiver ce que l'on pourrait appeler la « matrice des dominations », soit les processus complexes qui sont à l'œuvre dans les rapports de pouvoir tels qu'ils se manifestent dans les relations sociales de tout un chacun.

Désormais, nous n'avons donc plus affaire à des régimes de domination comparables et opposés mais plutôt à des rapports de pouvoir qui structurent et hiérarchisent les interactions sociales, et, à travers elles, les catégories de classements²⁸. A un premier niveau, la « condition noire » ne peut être envisagée indépendamment de la « condition blanche », le féminin sans le masculin, les classes dominées sans les classes dominantes... A un deuxième niveau, on peut également observer, comme l'invite à le faire l'approche intersectionnelle, que les variables peuvent être également croisées entre-elles (on peut par exemple être à la fois noir et blanc, femme et homme, bourgeois et d'origine populaire etc.). Ainsi, la prise de conscience de l'« intersectionnalité » des inégalités est née des effets de la division (et du compartimentage) de ces relations, c'est-à-dire des catégories qui ne pouvaient rentrer exclusivement dans l'un ou l'autre de ces classements. Cependant, sa conceptualisation a dépassé ce cadre pour montrer comment la conjonction des dominations est active à chaque point de l'espace social, compris entre les « pôles extrêmes » que forment par exemple d'un côté les « femmes », « racialisées », des « classes populaires » et d'un autre les « hommes », « blancs », des « classes supérieures ». Pour le dire clairement, l'on ne peut plus considérer que la « race » et le genre se manifestent indépendamment de la condition socioéconomique et inversement. Le « racial » n'est qu'une modalité du social et ne peut-être abordé indépendamment de la position de classe et du genre, du moins tant que l'on souhaite inscrire sa démarche dans la réalité empirique des catégories, telle qu'elle se matérialise dans le cadre des interactions quotidiennes.

Dès lors, l'on ne pourrait plus exclusivement envisager les réticences de la recherche française vis-à-vis de la notion de « race » à partir de l'universalisme républicain et du « classisme » marxiste. Aujourd'hui, le débat sur la place des catégories « ethniques » dans la société française ne renvoie pas qu'au « déni » républicain et marxiste de la « particularité » mais également à la manière dont le « racial » est arbitrairement instrumentalisé pour asseoir le pouvoir du discours dominant, qu'il soit d'ailleurs occulté ou mis sur le devant de la scène²⁹. Dans cette perspective, il devient difficile de parler d'une « question raciale » sans la situer dans une problématique plus vaste de la domination. On ne peut opposer ou substituer le « racial » au « social ». Le racisme est un processus social et le social ne se limite pas à la hiérarchisation des classes et à la stratification socio-économique. « Race », « classe » et « genre » apparaissent davantage comme les variables d'ajustement d'un seul et même mécanisme de pouvoir qui peut d'ailleurs s'engouffrer dans d'autres variables souvent un peu oubliées comme par exemple les coordonnées spatio-temporelles des agents sociaux : l'âge, la génération, la situation dans l'espace physique ou géographique.

²⁸ Nous retombons donc ainsi sur la représentation bourdieusienne de l'« espace social » (voir infra). Bourdieu P., 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit.

²⁹ Pour une analyse approfondie des usages sociaux des catégories disqualifiées voir notamment la notion de « classe objet » développée par Pierre Bourdieu (« Une classe objet » in *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 17-18, novembre 1977, pp. 2-5.).

L'approche intersectionnelle permet de rappeler que les « variables » ne sont presque que les manifestations extérieures ou visibles du vaste système de « pouvoir » qui structure les classements sociaux. Deux auteurs majeurs ont en France apporté des éléments significatifs à la compréhension du rôle joué par le « pouvoir » dans la construction des rapports sociaux : Pierre Bourdieu et Michel Foucault. Leurs travaux constituent aujourd'hui les grilles de lecture privilégiées avec lesquelles les chercheurs lisent la question du pouvoir. Les analyses de Céline Bessière et d'Elsa Dorlin se situent, en partie, dans le prolongement de l'approche foucauldienne. Céline Bessière observe que la définition du pouvoir donnée par Michel Foucault se révèle particulièrement opératoire dans l'analyse des « articulations », car elle permet « *d'étudier au niveau local des constellations de pouvoir dispersées, des configurations de relations inégalitaires constituées dans des champs de forces spécifiques* »³⁰. Pour Michel Foucault la « domination » n'est pas en effet un système unifié, cohérent et centralisé³¹. Il n'y pas d'opposition strictement binaire et globale entre « dominants » et « dominés » et il n'existe pas une source unique et continue de « domination ». Les manifestations les plus visibles et les plus verticales de la « domination » ne sont que les « formes terminales » des mécanismes de pouvoir. Au contraire, le pouvoir, « *se produit à chaque instant, en tout point, ou plutôt dans toutes relations d'un point à un autre* »³². Autrement dit, les grands régimes de domination que forment la classe, le genre et la « race » doivent être compris à partir de l'ensemble des rapports de pouvoirs qui traversent le corps social, soit de la multiplicité des rapports de force qui sont « *immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation* »³³. Il faut par conséquent envisager le « *jeu qui par voie de luttes et d'affrontements incessants* » transforme ces rapports de force « *les renforce, les inverse* » ainsi que les appuis que ces rapports « *trouvent les uns dans les autres, de manière à former une chaîne, un système, ou, au contraire, les décalages, les contradictions qui les isolent les uns des autres* »³⁴.

L'approche du « pouvoir » développée par Pierre Bourdieu comporte un certain nombre de points communs avec la thèse de Foucault, bien que les différences soient par ailleurs sensibles. Pour Bourdieu : « *la domination n'est pas l'effet direct et simple de l'action exercée par un ensemble d'agents (« la classe dominante ») investis de pouvoir de coercition mais l'effet indirect d'un ensemble complexe d'actions qui s'engendrent dans le réseau des contraintes croisées que chacun des dominants, ainsi dominé par la structure du champ à travers lequel s'exerce la domination, subit de la part de tous les autres* »³⁵. La « domination » ne doit pas se comprendre comme une action qui serait exercée de manière verticale, à partir d'un centre (l'Etat, la classe dominante) mais plutôt comme le résultat d'un rapport de force intrinsèque à chaque champ, dans lesquels se recomposent les luttes et positionnements, en fonction des enjeux soulevés par l'appropriation des différents types de capitaux et à l'échelle des relations interindividuelles. Ces enjeux sont eux-mêmes déterminés par la spécification de chaque champ autour de l'une des espèces de capital et cela dans un rapport de force permanent avec les autres champs, eux-mêmes déterminés par d'autres types de capitaux. Les interactions trouvent leur signification symbolique dans les rapports de force liés à la maîtrise des différentes catégories de capital (économique, culturel, social) et des formes de classements qui leur sont afférentes. Chaque individu est amené à éprouver sa propre valeur à l'intérieur des systèmes normatifs avec lesquels il est confronté et à l'occasion de chacune de ses interactions. En retour, il est également évalué selon les mêmes modalités

³⁰ Bessière *op. cit.* paragraphe n°5.

³¹ Foucault M., 1976, *Histoire de la Sexualité 1 : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.

³² Foucault M., *op. cit.*, p. 122.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Bourdieu P., 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, p. 57.

par les personnes avec lesquelles il est mis en contact directement ou indirectement. L'individu se positionne ainsi à l'intérieur de l'« espace social » par l'exclusion ou l'inclusion des normes et des valeurs avec lesquelles il interagit.

Dit autrement, les rapports de pouvoir naissent de manière décentrée à l'intérieur de chaque champ de l'espace social et tels qu'ils se matérialisent au cours d'interactions issues de combinaisons ou configurations sociales spécifiques. Néanmoins, ils sont pliés par la contrainte extérieure exercée par le rapport conflictuel entre les différents champs (c'est la juxta/position des champs et des individus dans les champs qui crée l'« espace social »³⁶). Le « champ du pouvoir » est donc conçu comme le mécanisme des rapports de force qui constitue et transcende les autres champs, en s'appuyant sur la rivalité et l'opposition entre les différentes sources de capital. Cette dynamique structure les pratiques et représentations individuelles et collectives (*habitus*) puisque les classements sociaux, et les classes qu'ils fabriquent, sont le produit des luttes symboliques pour l'appropriation/désappropriation des capitaux et de l'intériorisation/incorporation par l'individu de sa propre situation au sein de ce processus. Enfin, ces luttes symboliques forment le « pouvoir symbolique », soit le résultat des rapports de force pour maîtriser la définition des catégories de classement. Ce processus permet au dominant de légitimer et d'universaliser ses intérêts particuliers sous l'apparence de la neutralité voire du naturel³⁷. Chaque catégorie cherche à en faire de même mais la différence se situe au niveau de la capacité à imposer son propre *sens*, ce qui détermine la stabilité du système symbolique dans lequel l'on s'inscrit.

Objectiver les interactions entre les « dominations » revient donc à étudier ce mécanisme de pouvoir dont le principal effet est de naturaliser la différenciation sociale et les catégories qu'elle produit. Il ne s'agit pas de chercher à savoir ce qui « discrimine » les agents (la « race », la classe ou le genre) mais de tenter de saisir les dynamiques complexes qui sont au principe de la production de ces catégories et du pouvoir qu'elles permettent d'exercer au sein même des interactions quotidiennes. L'entreprise d'articulation des dominations ne revient pas à postuler ou chercher le foyer central de la domination ou encore à opposer de manière dichotomique un groupe de dominants à un groupe de dominés. Le pouvoir est partout et « s'exerce à partir de points innombrables, et dans le jeu de relations inégalitaires et mobiles »³⁸. Dit autrement, les formes de domination se reconfigurent et se recomposent en permanence selon une infinité de combinaisons déterminées par les contextes et rapports de forces spécifiques à chaque situation. Il n'y a pas une mais des dominations qui sont inextricables mais elles sont régies par un seul et même mécanisme de pouvoir qui s'exécute et se perpétue, de manière plus ou moins visible, dans chacune des plus petites et des plus fondamentales interactions auxquelles les individus sont confrontés.

³⁶ « L'espace social est défini par l'exclusion, ou la distinction, des positions qui le constituent, c'est-à-dire comme structure de juxtaposition de positions sociales », Bourdieu P., 1997, *Méditations pascaliennes*, Seuil, p. 195. Pierre Bourdieu et Michel Foucault s'inscrivent dans la filiation commune de l'« espace Leibnizien » qui sous-tend la représentation du pouvoir chez Foucault ou encore de l'« espace social » chez Bourdieu et Halbwachs. Il s'agit d'un « espace relationnel » composé d'unités (les *monades*) qui se définissent les unes par rapport aux autres en se réfléchissant mutuellement.

³⁷ Cette entreprise de naturalisation est ce que Bourdieu nomme la « fonction de sociodécence » (Bourdieu, 1977/2) en se référant d'ailleurs à Max Weber pour qui les dominants ont toujours besoin d'une « théodicée de leur privilège », c'est-à-dire d'une « justification théorique du fait qu'ils sont privilégiés » (Bourdieu, 1998).

³⁸ Foucault *op. cit.* p. 123.

Bibliographie :

- Bessière C., 2003, « Race, classe, genre. Parcours dans l'historiographie américaine des femmes du Sud autour de la guerre de Sécession », *Clio*, n°17, pp. 231-258.
- Bourdieu P., 1977/1, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°17-18, pp. 2-5.
- Bourdieu P., 1977/2, « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 3, pp. 405-411.
- Bourdieu P., 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit.
- Bourdieu P., 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil.
- Bourdieu P., 1997, *Méditations pascaliennes*, Seuil.
- Bourdieu P., 1998, *Contre-feux*, Raisons d'agir.
- Crenshaw K. W., 2005, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n°39, pp.51-82.
- Derrida J., 1967, *De la grammatologie*, Paris, éditions de Minuit.
- Dorlin E., 2004, *Au Chevet de la Nation. Sexe, race et médecine, XVIIe-XVIIIe s.*, Thèse en Philosophie – dir. Pierre-François Moreau, Université de Paris IV - Sorbonne, 2 décembre 2004.
- Dorlin E., 2005, « De l'usage épistémologique et politique des catégories de sexe et de race dans les études sur le genre », *Les Cahiers du Genre*, n°39, pp. 85-107.
- Dorlin E., 2006, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, textes à l'appui, La Découverte.
- Dorlin E. (dir.), 2009, *Sexe, race et classe : Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, coll. Actuel Marx/Confrontations.
- Dorlin E., 2009, « Vers une épistémologie des résistances » in Dorlin E. (dir.), *Sexe, race et classe : Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF.
- Elias N., 1991, *La Société des individus*, Fayard.
- Fassin D., Fassin É. (dir.), 2006, *De la question sociale à la question raciale : représenter la société française*, Paris, La Découverte.
- Felouzis G. (coord.), 2008, « L'usage des catégories ethniques en sociologie », Dossier-débat in *Revue française de sociologie*, n°49-1, pp.127-167.
- Foucault M., 1976, *Histoire de la Sexualité 1 : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Grignon C., Passeron J. C., 1989, *Le Savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil - Gallimard.
- Jounin N., Palomares E., Rabaud A. (coord.), 2008 « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires » *Sociétés Contemporaines*, n°70.
- Kergoat D., 2005, « Penser la différence des sexes : rapports sociaux et division du travail entre les sexes », in *Femmes, genre et sociétés*, dir. Margaret Maruani, Paris, La Découverte, coll. L'état des savoirs, pp. 94-101.
- Lagrange H., 2010, *Le Déni des cultures*, Paris, Le Seuil.
- Ndiaye P., 2008, *La Condition noire*, Paris, Calmann-Lévy.
- Poiret, C., 2005, *Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques: quelques enseignements du débat nordaméricain*, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°21, 1, pp.195-226.
- Wacquant L., 2006, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, La Découverte, Paris.